



Message des IA-IPR aux professeurs documentalistes

publié le 16/03/2020

Descriptif :

Chères et chers collègues,

Dans le contexte actuel et dans la période qui s'ouvre, nous souhaitons, plus que jamais, vous faire part de notre disponibilité, de notre écoute et de notre soutien...

Chères et chers collègues,

Dans le contexte actuel et dans la période qui s'ouvre, nous souhaitons, plus que jamais, vous faire part de notre disponibilité, de notre écoute et de notre soutien.

Dans le respect des modalités précisées dans les [instructions académiques](#) et [ministérielles](#), la mise en oeuvre de la **continuité pédagogique** dans chaque établissement scolaire associera les **professeurs documentalistes** dans le cadre de leurs missions pédagogique et éducative.

D'ores et déjà, il apparaît que votre participation à la définition et à la mise en oeuvre des démarches pédagogiques qui seront engagées pourra notamment s'inscrire dans la politique documentaire d'établissement, qui « comprend [...] la gestion des ressources physiques et numériques pour l'établissement ainsi que le choix de leurs modalités d'accès au CDI, dans l'établissement, à la maison et en mobilité » ([circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017](#)).

En particulier, dans le cadre de l'écosystème numérique de l'établissement, vous aurez à jouer « un rôle de conseil pour le choix et l'organisation de l'ensemble des ressources accessibles en ligne pour les élèves et les enseignants de l'établissement ».

En référence au volet numérique du projet d'établissement, nous vous invitons particulièrement à veiller, dans le contexte actuel, à « faciliter l'intégration des ressources numériques dans les pratiques pédagogiques » ([circulaire n° 2017-051](#)).

[Monsieur DOM](#) et [Madame PANTERIS](#), CMI en documentation, ainsi que [Madame COURTECUISSÉ](#), IAN en documentation, sont à votre écoute pour vous accompagner dans la période qui s'ouvre.

Nous restons à votre disposition et vous invitons à respecter scrupuleusement les mesures de précaution et les règles de prudence en vigueur.

Nous vous renouvelons tout notre soutien.

Bien cordialement.

Jérôme CLEMENT Joël MICHELIN Bertrand SECHER

IA-IPR Etablissements et vie scolaire